

**23^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 8 janvier 2019 – 19 h
École La Passerelle (Pont-Landry)**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance et appel nominal

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem, Mario Pelletier, Rémi Hébert, Richard Gallant, Gérard Robichaud, Nathalie Mallais Comeau, Marie-France Maltais, Julie Martinet, Danny Comeau, Marcel Basque

Directeur général : Pierre Lavoie

Directeur des services administratifs et financiers : Éloi Doucet

Coordonnatrice des relations stratégiques : Annie LeBlanc-Levesque

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et invite les membres autour de la table à se présenter à tour de rôle.

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion publique du 8 janvier 2019

MOTION 218, RÉOLUTION 23-3.1

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Basque**

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 8 janvier 2019.

Adoptée

4. Forum de discussion – CPAÉ de l'école La Passerelle

La présidente invite le CPAÉ à venir présenter aux membres du Conseil. Le directeur de l'école, monsieur Abel Robichaud fera la présentation des discussions tenues avec son CPAÉ. Dans un premier temps il présente quelques projets qui ont cours à son école en lien avec les finalités du Conseil. En voici quelques exemples :

- Labo créatif : ce projet vient développer la créativité et la diversité chez l'élève; cela consiste entre autres à toucher divers domaines comme monter un vélo, s'initier à : la couture, la robotique ou encore la programmation.
- Classe de maternelle : projet l'ami du pain (les élèves font du pain une fois semaine et le partage avec les autres classes)
- Les élèves de la 1^{re} année : ont pour défi de rassembler la communauté en invitant les parents aux diverses activités qui se passent à l'école
- Les élèves de la 3^e année : projet de correspondance et d'échanges avec les élèves de l'école Champlain de Moncton
- Classe de 5^e et 6^e année : deux projets intéressants : robotique et folie des papillons
- Autres projets à venir : journal étudiant, radio étudiante, salon multifonctionnel, cafétéria inclusive, jardin communautaire, etc.

Le directeur invite le groupe d'élèves du projet Chef à l'œuvre à venir présenter ce projet. Celui-ci a vu le jour en avril 2018 en collaboration avec Place aux compétences (PAC). Les élèves qui siègent sur ce projet ont à préparer des smoothies et des muffins les lundis et vendredis qui sont vendus à l'intérieur de l'école. Certains élèves s'occupent de la cuisine alors que d'autres voient à la comptabilité ou encore à passer les commandes nécessaires pour la confection des produits. Ce projet a permis d'amasser des fonds et à se munir d'équipement nécessaire à la viabilité du projet, fourneau, congélateur, four micro-ondes, etc.

5. Honneur au mérite

La présidente fait l'introduction du programme honneur au mérite. Ce soir le Conseil accueille les candidatures suivantes : les élèves qui siègent sur le projet Chef à l'œuvre de l'école La Passerelle, candidature soumise par la direction de cette école et celle de madame Wanita McGraw femme entrepreneure et bénévole active de la Péninsule acadienne. Madame McGraw est également l'instigatrice et présidente de la Fondation des petits déjeuners de la Péninsule acadienne. Les membres du Conseil félicitent et remercient ces élèves pour leur implication au sein de leur école ainsi que madame McGraw pour son incommensurable engagement en vers sa communauté et nos élèves.

6. Adoption du procès-verbal de la réunion publique du 11 décembre 2018

MOTION 219, RÉOLUTION 23-6.0

Le conseiller Pelletier propose

Appuyé par le conseiller Robichaud

QUE soit accepté le procès-verbal de la réunion publique du 11 décembre 2018 avec la modification suivante : nom de l'école dans l'entête devrait être Le Domaine Étudiant et non François-Xavier-Daigle.

Adoptée

7. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2018

Le conseiller Robichaud précise certains points issus du procès-verbal qui seront ramenés à la prochaine réunion de travail du Conseil. Il questionne également les suivis aux points 10.1.2.2 et 10.6 à savoir s'ils ont été faits. On mentionne que les deux lettres ont été envoyées mais qu'aucune réponse n'a été reçue à ce jour. Toutefois, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance à confirmer qu'il viendra visiter le Conseil le 21 février prochain.

8. Correspondance

Sans objet

9. Politiques du CÉD

Sans objet

10. Rapports

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances

10.1.1.1 Budget du CED en date du 19 décembre 2018

Le directeur des services administratifs et financiers donne quelques détails sur le rapport présenté et ajoute que le solde de 42 819 \$ en date du 19 décembre 2018 devrait être suffisant pour clôturer l'année.

10.1.2 Comité aménagement scolaire

10.1.2.1 Étude sociolinguistique – montant excédentaire prévu

Le directeur des services administratifs et financiers mentionne que le coût prévu pour l'étude sociolinguistique de Bathurst Est dépassera de quelques milliers de dollars que ce qui était prévu. Un montant imprévu a dû être versé à Statistique Canada pour l'achat de données, la préparation et l'analyse. Ce coût supplémentaire sera d'environ 4 500 \$.

10.1.3 Comité des politiques

Le directeur général précise que le comité s'est réuni pour discuter d'ajouts aux limites de la direction générale mais que ces propositions seront présentées au Conseil lors d'une prochaine réunion de travail.

10.1.4 Autre

Sans objet

10.2 Rapport de la présidence

La présidente mentionne qu'il n'y a pas eu de rapport présenté puisqu'il n'y a eu qu'un seul déplacement entre le rapport déposé en réunion de décembre et aujourd'hui. Il s'agissait d'une rencontre préparatoire à la réunion d'aujourd'hui.

10.3 Rapport de la direction générale

Le directeur général précise que le rapport de vérification sur les finalités sera présenté au point 11.2.2 de l'ordre du jour, il n'y a donc aucun point à discuter à ce moment-ci.

11. Vérification des politiques

11.1 Rapport d'évaluation des politiques

11.1.1 Politique 1.4 « Code de conduite des membres du CED »

La présidente soulève quelques éléments clés de cette politique dont entre autres : que les membres du CED s'engagent à respecter le décorum dans leurs fonctions tout en respectant les valeurs du Conseil. Les intérêts de la communauté sont d'importance prioritaire en tout temps pour le Conseil et ses membres ne peuvent exercer une autorité individuelle ni même parler au nom du Conseil dans leurs relations avec le public, la presse, etc.

11.1.2 Politique 2.4 « Délégation à la direction générale »

La présidente rappelle que les politiques sur les finalités et les limites de la direction générale régissent la conduite et les pratiques de la direction générale dans ses fonctions dans la mesure où celles-ci sont interprétées de façon raisonnable.

11.2 Rapport de vérification des politiques

11.2.1 Politique 3.6 « Communication et appui au CED »

Le directeur général passe sommairement certains éléments cités dans ce rapport.

MOTION 220, RÉOLUTION 23-11.2.1

Le conseiller Basque propose

Appuyé par la conseillère Mallais Comeau

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.6 « Communication et appui au CED » tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

11.2.2 Politique 4.0 « Politique de fins »

Le directeur général donne certains détails figurant dans son rapport, dont entre autres : les résultats obtenus aux évaluations provinciales. Il tient à préciser qu'il s'agit ici du pourcentage d'élèves qui ont réussi les tests provinciaux. Il mentionne que les résultats obtenus sont très satisfaisants, toutefois les lacunes se situent au niveau de la math-10 et qu'il y a stagnation au niveau du français 11^e. Les membres du Conseil félicitent le directeur général pour l'intégralité de ce rapport.

MOTION 221, RÉOLUTION 23-11.2.2

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par la conseillère Maltais

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable le rapport de vérification de la politique 4.0 « Politique de fins » tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

11.2.3 Politique 3.1 « Relations avec le personnel »

Le directeur général mentionne que la nouveauté dans son rapport est en lien avec l'ajout de la directive 4009 « Gestion des accidents dans le milieu de travail » qui a été instaurée récemment par le district et mise à la disponibilité de son personnel.

MOTION 222, RÉOLUTION 23-11.2.3

Le conseiller Pelletier propose

Appuyé par la conseillère Mallais Comeau

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable le rapport de vérification de la politique 3.1 « Relations avec le personnel » tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

11.2.4 Politique 3.2 « Relations avec la clientèle »

Le directeur général passe en revue quelques éléments du rapport, comme par exemple les résultats issus du sondage distribué aux parents figurant dans ce rapport. Il ajoute qu'un comité travaille présentement à mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes.

Un conseiller questionne le tableau comparatif présenté sur les plaintes reçues pour la période visée dans ce rapport.

MOTION 223, RÉOLUTION 23-11.2.4

**Le conseiller Basque propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit approuvé, comme étant raisonnable le rapport de vérification de la politique 3.2
« Relation avec la clientèle » tel que présenté par la direction générale.**

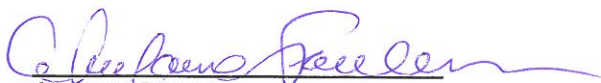
Adoptée

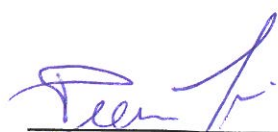
12. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Un membre de l'assemblée remet deux lettres à la présidente en lien avec une situation vécue récemment dans l'une de nos écoles et donne sa version sur cet incident. La présidente le remercie et le rassure en l'informant que le Conseil discutera de ce dossier à une prochaine réunion de travail.

13. Levée de la séance

Le conseiller Basque propose la levée de la séance à 20 h 10


Ghislaine Foulem
Présidente


Pierre Lavoie
Directeur général et secrétaire du Conseil